DEPARTEMENT Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2018 Séance du 14 novembre 2018

Nº 15

Objet: Aménagement de la Via Ferrata de Digne les Bains phase 2 travaux — Demande de financement auprès de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-huit et le quatorze du mois de novembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le sept du mois de novembre 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : Michel BLANC

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BERTRAND Philippe (à partir du rapport n° 15), BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles (jusqu'au rapport n°10), COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline (jusqu'au rapport n° 12), FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MAZAL Ambroise, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 18), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à GIRARD BEGUIER Laurent

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à BONNET Martine
AUZET Guy a donné pouvoir à CAZERES Benoit
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BERTRAND Philippe a donné pouvoir à BREMOND Danièle jusqu'au rapport n° 14
CASA Chantal a donné pouvoir à MARTIN Emmanuelle
CHATARD Gilles a donné pouvoir à POULEAU Philippe à partir du rapport n°11
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à LEDEY Olivier
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à COMBE Gérard
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 17)
REINAUDO Gilbert a donné pouvoir à REINAUDO Patrick

Etaient excusés:

AUBERT Serge
BALIQUE François
BAUDOUI MAUREL Marie Anne
BOURJAC Jean Marie
DE VALCKENAERE Gilles
FLORES Sylvain
MAGAUD Marie José

MUNOZ MALDONADO Julien PAYAN Claude REBOUL Childéric RONDEAU Daniel SERRA Victor THONATTE Lionel TONELLI Corinne

Monsieur Bernard TEYSSIER, rapporteur, expose ce qui suit :

Le dispositif Espace Valléen 2015-2020, en cours sur notre territoire, permet de faire émerger et de soutenir des projets structurants de développement touristique à partir de la valorisation des ressources naturelles et culturelles locales, notamment en termes d'activités de pleine nature.

Dans le cadre de ce programme, Provence Alpes Agglomération souhaite réaliser une nouvelle tranche de travaux permettant de faire la liaison entre les deux parties existantes et à ce jour déconnectées de la via ferrata du Rocher de Neuf Heures à Digne-les-Bains, créée en 2009.

Ce projet, inscrit dans la stratégie touristique de Provence Alpes Agglomération, participe à la promotion du territoire et à la diversification des activités de pleine nature.

Il permettra de développer l'attractivité de l'équipement et de renouveler l'expérience touristique et sportive proposée aux pratiquants par des aménagements qualitatifs conçus pour répondre aux attentes des différents publics, initiés comme néophytes. Le nouvel aménagement contribuera en outre à la valorisation du patrimoine naturel de par les points de vue qu'il proposera sur les paysages façonnés par la géologie particulière des préalpes de Digne.

L'opération comporte les postes de dépense suivants :

- Installations de chantier, aménagement des accès provisoires
- Essais géotechniques relatifs aux fondations d'ouvrages
- Sécurisation provisoire de l'aménagement, dépose des éléments démontables
- Protection provisoire des ouvrages de de la RD19
- Sécurisation contre les éboulements rocheux
- Aménagement des cheminements de pied de paroi
- Aménagement de la via ferrata
- Essais de contrôle

Pour financer ce projet, le comité de pilotage des Espaces Valléens ainsi que l'appel à projet départemental permettent d'établir le plan de financement suivant :

Dépenses HT en euros €		Recettes HT en euros €	
Travaux de liaison de la via ferrata de Digne-les- Bains	175 000	Etat FNADT-CIMA (9%)	16 000
		FEDER-POIA (30%)	53 000
		Conseil Régional PACA (12%)	20 000
		Conseil Départemental 04 (23%)	40 000
		Autofinancement PAA (26%)	46 000
Total	175 000	Total	175 000

Il vous est proposé:

- √ D'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération tel que présenté cidessus
- ✓ D'autoriser Madame la Présidente à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'ensemble des financeurs
- ✓ D'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents s'y rapportant

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION
Après délibération
A l'unanimité
Approuve les propositions présentées
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

> REÇU EN PREFECTURE le 16/11/2018 Application agréée E-legalite.com